

LES TAXIEURS ORANAIS EN EFFERVESCENCE

Deux syndicats menacent de débrayer

Rien ne va plus chez les taxieurs qui ne cessent de revendiquer une réelle prise en charge de leurs problèmes.

«C'est la troisième assemblée générale que nous tenons, ici à Oran, pour exposer les mêmes revendications que nous portons depuis des années... c'est en veillant à ne pas gêner le bon déroulement du scrutin d'avril que nous avons décidé de reporter nos activités de contestation, mais maintenant, une fois que l'élection présidentielle est achevée, si nos revendications ne seront pas prises en compte d'ici 10 jours, à compter du 29 de ce mois, nous entamerons la grève», avait déclaré la semaine passée, le président du bureau de wilaya d'Oran de l'UGCAA (Union nationale des artisans et commerçants algériens, section syndicale des chauffeurs de taxi), M.

Koundsi Djilali, ainsi que son homologue, M. Benourad Boulenoir, président de la section taxis de l'Unat (Union nationale des transporteurs algériens), lors d'une assemblée générale organisée lundi à Oran, en présence du président national de l'UGCAA, Aït Brahma Hocine, du représentant de la direction des transports, ainsi qu'un nombre important de taxieurs.

«La profession de taxieur est devenue, malheureusement, un métier précaire, où le provisoire est devenu une règle de procédure... Cela dure depuis des années où nous ne cessons de revendiquer au Trésor public de se charger d'attribuer des agréments, tout comme

cela se faisait auparavant, pour nous permettre de continuer à travailler dans la normalité, en cas de décès du locateur du numéro de taxi ou dans le cas de la résiliation de contrat... A présent, notre gagne-pain dépend de la volonté du moudjahid ou de l'ayant droit qui nous prête son numéro», déplore un chauffeur de taxi en prenant la parole avant qu'un autre ajoute que «du jour au lendemain, un taxieur de vingt ans d'expérience peut se retrouver au chômage technique».

M. Aït Brahma a précisé dans son intervention qu'«à Alger, les choses sont différentes... La wilaya a fixé un prix de location que tous le monde respecte depuis longtemps.»

Les intervenants préciseront que pour beaucoup de taxieurs, «le nombre des taxis

actuellement en service est beaucoup plus important que celui nécessaire pour assurer le transport aux Oranais».

Selon le président de la section syndicale des chauffeurs de taxi d'Oran de l'UGCAA, «le gel de la délivrance des carnets de transport est devenu indispensable pour arriver à équilibrer le marché de transport, et ce, en attendant qu'une étude de base de ses résultats de fixer le nombre des taxieurs à retenir», cela veut dire pour les syndicalistes «geler pour le même motif, la création de n'importe quelle nouvelle société de taxis, quelle que soit sa taille ou sa qualité».

Les taxieurs présents ont également demandé l'effacement de leurs dettes fiscales cumulées depuis 1993 jusqu'en 2003, c'est-à-dire la période de la décennie

noire et ce, après la rupture du dialogue entre les taxieurs et l'administration des impôts.

A ce titre, on saura qu'une proposition a été introduite auprès du ministère des Finances en vue de réduire les droits fiscaux imposés aux taxieurs ruraux pour aller de 500 à 1 000 DA/trimestre, les taxieurs qui exercent en ville entre 1 500 DA et 2 000 DA pour la même période ainsi qu'aux taxieurs inter-wilayas pour se limiter entre 2 500 et 3 000 DA le trimestre. Si ces revendications ne seront pas respectées dans les délais préalablement fixés, les deux syndicats ont clairement précisé qu'une grève de deux jours sera lancée et suivie de l'organisation de sit-in réguliers le premier dimanche de chaque mois.

Ben Aziz

BOUIRA

Un projet de coopération avec l'UE pour la réduction des déchets

Après une expérience fort enrichissante acquise dans le cadre de l'accord d'amitié entre les villes de Roubaix et Bouira, et suite à plusieurs échanges entre les deux collectivités, la ville de Bouira a été retenue comme associée, par l'Union européenne, auteur du projet Godem-Ciudad ou gestion optimisée de déchets en Méditerranée, dans le cadre d'une coopération en matière de développement urbain et de dialogue.

Ainsi, le but de cette association est de voir la ville de Bouira se familiariser avec la gestion des projets européens et pouvoir, dans un proche avenir, suite à l'actualisation de la convention avec son partenaire, postuler avec

la ville de Roubaix pour entreprendre un projet consistant.

Parmi les quatre projets existant dans le cadre du Godem-Ciudad, il y a la réduction des déchets mis en charge par une évaluation de la faisabilité du compostage, l'état des lieux et l'élaboration de propositions pour l'organisation des filières du tri-sélectif informel existant, la mise en place d'une déchèterie municipale pour mieux faire fonctionner les filières de recyclage existantes et, enfin, le choix d'un secteur spécifique (hôtellerie par exemple) avec une démarche en amont afin de réduire la génération des déchets pour appréhender le lien entre les modes d'approvisionnement, le tourisme durable, etc.

D'ores et déjà, d'après Nordine Aït Yahiatène, architecte de formation et élu à l'APC de Bouira, le premier projet qui consiste en la réduction des déchets mis en

décharge est retenu par les élus de la ville de Bouira. Mais pour avoir une idée sur la manière avec laquelle ces projets sont entrepris, la ville de Bouira, comme associée, est invitée à assister à la mise en pratique du projet de déchèterie qui sera réalisée en Tunisie. Pour rappel, le projet Godem-Ciudad initié par l'UE a déjà été lancé au niveau de certains pays voisins comme le Maroc avec la ville de Rabat et la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, la Tunisie avec les municipalités de Sousse, Mahdia et Djerba, et le Liban avec la cité urbaine d'Al-Fayha située dans la ville de Tripoli.

Ce projet de l'UE, qui se veut une aide avec un apport estimé à 640 000 euros et d'une durée de 24 mois, a débuté le 27 février dernier. D'après ses initiateurs, il s'inscrit dans le cadre de la durabilité environnementale et l'efficacité énergétique, la bonne gouvernance

et la planification du développement urbain durable et, enfin, dans la durabilité économique et la réduction des disparités sociales. Aussi, parmi les résultats escomptés à partir de ces expériences, il y a lieu de citer les échanges entre les quatre projets pilotes et la dissémination des résultats d'expériences dans l'ensemble du bassin méditerranéen, en vue d'une coopération améliorée entre les différents acteurs avec l'organisation de conférences régionales, l'établissement d'un guide de gestion optimisé des déchets et l'organisation d'une conférence internationale. Espérons qu'avec la réalisation de ce projet la propreté régnera dans la ville, qui croule, pour le moment, sous le poids des immondices et autres déchets jetés à tout-va au grand dam du citoyen.

Y. Y.

MASCARA

Appel du Cnapest à une journée de grève le 3 mai

Le Cnapest a lancé un mot d'ordre de grève pour la journée du 3 mai.

Cette décision a été prise le 23 avril lors de la tenue du conseil de wilaya de ce syndicat autonome, lit-on dans le communiqué remis par le représentant du Cnapest à la presse.

L'on entend aussi protester au niveau de la wilaya contre le licenciement d'un enseignant de Bou-Hanifia qui a fait l'objet de poursuites pénales suivies d'une condamnation. Les syndicalistes font état,

dans le contenu du document, d'une mauvaise interprétation

L'affichage tant attendu de la liste des bénéficiaires de logements sociaux s'est effectué ce lundi. Ce sont 180 élus qui exprimaient leur satisfaction. Du côté de l'administration l'on a pris soin d'accompagner la liste des photos des bénéficiaires.

Ceci n'aurait pas bien sûr fait que des heureux, puisqu'il y avait une foule de contestataires autour du siège de la daïra que les éléments de la Sûreté nationale tentaient de disperser, en y mettant du doigté. Intervenant sur les ondes de la radio locale, le chef de

Contestation après l'affichage de la liste de 180 bénéficiaires de logements sociaux

de l'article 131 du décret 85-59. Contacté par nos soins, le directeur de wilaya de l'éducation nous a déclaré que ce cas avait

été posé à la Fonction publique et que, d'autre part, en ce qui concernait la direction de l'éducation, ceci n'était que purement

et simplement une application de la circulaire 2012 du 25/11/2005 de la Fonction publique.

M. Meddeber

M. M.

TÉBESSA

Après la disparition du jeune Youcef, alerte à Boulhaf Dyr

La famille Abda de Boulhaf Dyr, 10 km au nord de Tébessa, ne se doutait pas le jour fatal du 15 avril que leur fils Youcef, 16 ans, qui s'était comme à l'accoutumée dirigé vers le CEM El-Khanssa, à 5 km de son domicile, n'allait pas revenir. Depuis, la Gendarmerie nationale, les villageois et les parents se sont mobilisés à sa recherche. Le jour de sa disparition, youcef aurait quitté son collège pour rentrer chez lui mais il n'arrivera jamais. Après plus de deux semaines, le mystère demeure entier et l'espoir de ses parents de le retrouver commence à s'éteindre. S'agit-il d'un accident, un enlèvement ou une aventure juvénile. Espérons que les recherches qui se poursuivent toujours élucideront ce drame.

Saâdallah Djamel

Le faux agent de sécurité militaire derrière les barreaux

Ce samedi, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de Tébessa ont réussi à mettre la main, au niveau d'une entreprise publique, sur un individu âgé de 40 ans, qui s'est infiltré au sein de ladite entreprise en se faisant passer pour un agent de sécurité militaire. Présenté devant le parquet de Tébessa, il a été mis en détention provisoire pour usurpation de fonction.

S. D.

SOUK-AHRAS

Les vols de voitures reprennent

Encouragés sans doute par leur succès prodigieux dans les vols de véhicules qui n'ont jamais été retrouvés à ce jour et dont les auteurs n'ont pu être identifiés, les voleurs spécialisés dans ce genre de méfaits remettent ça. Il y a trois jours, un tracteur de chantier a été subtilisé en pleine nuit d'un parc situé à la cité Beoulou, au chef-lieu de wilaya. Les malfaiteurs trouvèrent l'outrecuidance de pénétrer dans le parc, d'agresser le gardien, le ligoter et de partir avec le tracteur. En sus il y a une semaine, deux véhicules de marque Chevrolet ont été volés de nuit à la cité du 26-Avril. Il faut le dire, les voleurs opèrent avec une facilité déconcertante ce qui prête à penser qu'ils ne sont pas des novices. Une enquête a été ouverte par les services de police. D'aucuns se posent la question sur la responsabilité des uns et des autres quant au minimum de sécurité à assurer pour la protection des biens. Si des mesures salvatrices ne sont pas prises avec rigueur, les malfaiteurs seront de plus en plus audacieux et n'hésiteront pas à s'attaquer aux domiciles. Il est temps d'agir avec célérité pour mettre un frein à ce fléau.

Barour Yacine